

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES

Délibération n° 32/2016

Objet : tarif location de la maison commune et de l'ancienne école

SEANCE DU JEUDI 7 JUILLET 2016

L'an deux mille seize

Le 7 juillet à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de monsieur Philippe AUPHAN, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par lui le 1^{er} juillet 2016.

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Hélène CHAULLIER, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Serge NARDIN, Laurence OCCELLO, David PACIOTTI, Marcel PELLEGRIN, Tristan RIQUE, Virginie TOUSSAINT

Absent excusé :

Christopher DAVO pouvoir à Mohamed MALLEM

Amandine HEBRARD pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Christophe RAMEAUX

Laurence OCCELLO a été désignée comme secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire explique que la maison commune et l'ancienne école sont mises à disposition des associations et des particuliers, pour pratiquer des activités culturelles de loisirs, des réceptions familiales, des réunions ou des banquets.

Considérant que les tarifs n'ont pas été révisés depuis 31 mai 2013 il propose de réviser les tarifs de location comme suit :

MAISON COMMUNE :

Gratuité pour le comité des Fêtes, le CCCV et Les Amis de l'Eglise

Pour les particuliers : location du vendredi 17 heures au lundi 10 heures

- 120 euros pour les vauginois
- 350 euros pour les extérieurs

Le paiement se fait à la réservation à l'ordre du Trésor Public

Pour les associations pratiquant des activités hebdomadaires :

- 20 euros par mois pour un forfait d'1h d'utilisation semaine
- 35 euros par mois pour un forfait de 1H à 3H d'utilisation semaine
- 64 euros par mois pour un forfait de 3H à 6H d'utilisation semaine

ANCIENNE ECOLE :

Gratuité pour le comité des Fêtes, le CCCV et Les Amis de l'Eglise

Pour les particuliers (goûter) :

- 20 euros pour les vauginois uniquement pour une location de 13H à 18H

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401404-20160707-D_32_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2016

Publication : 15/07/2016

Pour une formation, assemblée générale, réunions diverses (forfait une journée)

- 50 euros

Pour une exposition (forfait week-end à partir le 13H30 le samedi jusqu'à 20H le dimanche)

- 60 euros pour les vauginois uniquement

Pour les associations pratiquant des activités hebdomadaires :

- 15 euros par mois pour un forfait d'1H d'utilisation semaine
- 28 euros par mois pour un forfait de 1H à 3H d'utilisation semaine
- 50 euros par mois pour un forfait de 3H à 6H d'utilisation semaine
- Prêt gracieux aux vauginois pour une activité gratuite n'excédant pas 3 heures

Caution pour les deux salles :

- 500 euros pour dégradations
- 100 euros pour ménage

Monsieur le Maire demande donc au Conseil municipal de bien vouloir approuver les tarifs d'utilisation de la maison commune et de l'ancienne école tels que présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide approuver les tarifs de la maison commune et de l'ancienne présentés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire,

Philippe AUPHAN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401404-20160707-D_32_2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2016

Publication : 15/07/2016